



Appel à candidature

Inventaire participatif du patrimoine
pastoral communal



Crédit dessin : Hélène Lemouzy

En partenariat avec :



Université
de Limoges





Appel à candidatures

Réponse attendue pour le 11 avril

Participants au projet

Parc naturel régional de l'Aubrac

Université de Limoges / EPLEFPA d'Ahun – Master Valorisation du Patrimoine et Développement Territorial

Communes retenues et ses habitants

Appel à candidatures

- 1- Introduction et contexte
- 2- Objectifs et attendus de l'inventaire
- 3- Engagement du Parc
- 4- Engagement des communes retenues
- 5- Les critères de l'appel à candidature
- 6- Méthode et organisation de l'action
- 7- Calendrier
- 8- Critères de sélection

Introduction et contexte

Le Parc naturel régional de l'Aubrac, classé en 2018, présente des patrimoines riches mais fragiles, souvent en lien direct avec les pratiques agricoles : patrimoine paysager, patrimoine naturel, patrimoine immatériel, patrimoine bâti, etc. A ce titre la Charte du Parc dispose d'une mesure prioritaire ; la mesure 16 « Sauvegarder le patrimoine bâti et historique de l'Aubrac, notamment les témoins de la culture agropastorale. ». Plusieurs actions sont envisagées dans cette mesure dont la première consiste à améliorer, partager et diffuser la connaissance. Pour répondre à ce besoin, le Parc souhaite s'engager dans la réalisation d'inventaire du patrimoine, sous un format participatif. Pour tester cette démarche, un partenariat avec le master « Valorisation du Patrimoine et Développement Territorial » semble opportun. Cet inventaire est un préalable à des actions plus opérationnelles de préservation ou de valorisation du patrimoine. De plus, le format participatif peut permettre de recueillir au-delà d'éléments de patrimoine bâti, également des témoignages de pratiques relevant du patrimoine immatériel. Au regard de la surface du Parc, cette mission d'inventaire ne peut s'effectuer sur l'ensemble du territoire en même temps. Ainsi un appel à candidatures est engagé afin d'identifier des communes intéressées pour cette phase de test méthodologique.

Objectifs et attendus de l'inventaire

Les attentes de cet inventaire sont multiples :

- Améliorer la connaissance locale en inventoriant le patrimoine bâti, souvent agropastoral,
- Cartographier le patrimoine inventorié afin qu'il soit disponible à tous et favoriser sa pérennité dans le temps,
- Proposer une valorisation du patrimoine recensé,

- Réaliser une enquête sur le regard des habitants vers le patrimoine bâti local,
- Présenter aux habitants le résultat de l'inventaire afin d'améliorer la connaissance locale.

Les objectifs pourront être modifiés à la marge en fonction des attentes des communes et avec l'accord de l'université, et pourront être ainsi reformulés dès la note d'intention.

Engagement du Parc

Le Parc va participer activement à l'inventaire :

- indemnisation des frais de déplacement des étudiants,
- acquisition de petit matériel type cartes pour travailler efficacement,
- mobilisation de moyens humains chargé de mission patrimoine bâti du Parc (Nicolas Leblois) pour la coordination et le suivi de l'opération (avant, pendant et après la visite des étudiants).

Le Parc est abonné à OpenIG, structure qui propose la cartographie participative du patrimoine en ligne.

Le Parc participera à la valorisation du projet à travers ses canaux de communication.

Engagement des communes retenues

Les communes retenues s'engagent à proposer un hébergement qualitatif avec cuisine. Il sera adapté pour l'accueil du groupe de 4 à 5 étudiants qui viendront sur le territoire.

Les communes mettront à disposition une salle de travail localement avec accès Internet.

Les communes faciliteront la participation locale (avec la création d'un groupe de travail constitué d'associations et/ou d'habitants intéressés) et identifieront un élu référent sur le sujet qui participera et accompagnera le groupe de travail.

Les critères de l'appel à candidatures

Le Parc accueillera 2 groupes d'étudiants. Ainsi 2 territoires pourront être retenus dans le cadre de l'appel à candidatures. Les étudiants venant par groupe de 4 à 5, l'échelle de la commune est trop réduite, il est ainsi fortement recommandé de candidater via un regroupement de 2 à 4 communes limitrophes.

Le dossier de candidature devra contenir les informations suivantes

- Présentation du logement mis à disposition et de la/des salle(s) qui pourraient être utilisée/s comme espace de travail.
- Note d'intention exprimant la volonté des communes à s'engager dans cette démarche d'inventaire. Parmi les éléments attendus il serait intéressant de présenter votre sensibilité au patrimoine pastoral, de mentionner dans ce document un élu référent par commune, d'éventuelles associations locales, ou structures et/ou habitants prêt à être associés au projet, proposition d'objectif complémentaire, ou bien encore l'usage que la commune pourrait faire du rendu de cet inventaire. Par soucis de simplification, la note d'inventaire sera succincte et pourra être illustrée.

Le dossier de candidature est à retourner avant le 11 avril par mail à nicolas.leblois@parc-naturel-aubrac.fr.

Bien que le Parc ait la volonté de poursuivre cette démarche d'inventaire, il ne peut pas s'engager à donner une suite auprès des communes non retenues.

Méthode et organisation de l'action

Une fois les communes retenues, le déroulé de l'action est envisagé comme suit :

Animation préalable par le Parc :

Rencontre des élus de la commune retenue et personnes ressources ;
Recensement et recueil des données existantes et pertinentes ;
Choix des patrimoines à inventorier sur la base du thésaurus Open IG ;
Organisation des réunions/RDV avec le groupe de travail, les communes et les partenaires ;
Visio à prévoir avec les étudiants et l'équipe pédagogique en fonction des besoins.

Préparation du travail par l'équipe pédagogique et les étudiants :

Apport de connaissances générales sur le territoire de l'Aubrac: approche historique et géographique sur la place du pastoralisme, patrimonialisation des ressources locales, enjeux associés sur le plan économique (mise en tourisme), social (identité et construction territoriale) et environnemental (paysage et cadre de vie) ;
Apport de connaissances spécifiques sur le patrimoine bâti, la géologie, les paysages ;
Travail individuel des étudiants de diagnostic territorial ;
Travail méthodologique sur l'inventaire, sur la conduite de réunion participative, méthodologie de l'enquête ;
Préparation de la fiche d'inventaire type ;
Visio à prévoir avec le Parc en fonction des besoins.

Etudiants terrain 1 :

Réunions publiques participatives et/ou entretiens individuels ;
Temps de terrain pour présenter la fiche et son fonctionnement ;
Enquête (questionnaire ou entretiens) à envisager sur le regard des habitants sur le patrimoine dans l'optique de le qualifier en fonction de son intérêt local / sensibilité locale.

Période entre les 2 terrains :

Rendu intermédiaire des étudiants dans le cadre de leur formation ;
Réception des fiches terrains ;
Poursuite de l'animation locale par le Parc.

Etudiants terrain 2 :

Fin du recueil des données ;
Visite terrain ou entretien téléphonique pour valider les fiches émises par les habitants présentant des doutes ;
Traitement cartographique ;
Proposition de valorisation: classification des besoins en réhabilitation (état de dégradation, qualité du patrimoine, sensibilité locale, etc.) / Propositions de valorisation (ouvert sur tous les sujets, autres que création d'un sentier de randonnée) / Identification du patrimoine présent le long de sentiers existants pour valorisation sur Géotrek ([ici](#))
Présentation d'une synthèse du travail avec propositions de valorisation auprès des habitants et des élus.

Rendu des étudiants :

Rendu final des étudiants dans le cadre de leur formation via un oral avec évaluation par l'équipe pédagogique ;
Rendu d'un rapport d'étude avec évaluation par l'équipe pédagogique ;
Quels avantages de leur méthode et difficultés rencontrées pour éventuellement proposer des améliorations méthodologiques.

Suite à donner par le Parc :

Poursuivre le travail d'inventaire ;

Dans la mesure du possible accompagner la commune pour mettre en place des projets de réhabilitation et de valorisation du patrimoine.

Calendrier

Lancement appel à candidatures : 25 février 2025 (Mas de que fasem) et 4 mars (Mail aux Mairies)

Fin de l'appel à candidatures : 11 avril 2025

Choix des communes retenues : validation en Bureau syndical du 7 mai.

Echange entre le Parc et les communes retenues pour identifier les personnes ressources, récupérer l'ensemble des données existantes, définir les attentes de la commune.

Etudiants terrain 1 : 15 au 21 décembre 2025 ou 5 au 10 janvier 2026,

Etudiants terrain 2 : Fin février/début mars 2026.

Les critères de sélection

- Qualité du logement et des salles mises à disposition /30
- Qualité de présentation de la note d'intention /30
- Contenu de la note, en particulier l'investissement local sur le sujet du patrimoine, que ce soit via des associations ou la collectivité (identification d'un groupe de travail) et les perspectives suite à l'inventaire. /40